

Les chiffres à retenir (chiffres 2010)

- Les déchets ménagers et assimilés : ordures ménagères 439 kg/an/hab et déchets occasionnels (encombrants, gravats, végétaux...) 270 kg/an/hab
- Déchets d'activités économiques : 1350 000 tonnes
- Déchets d'assainissement : 90 000 tonnes

Les installations de collecte et de traitement des Déchets Non Dangereux présentes sur le territoire

- 13 centres de compostage
- 75 déchetteries
- 21 centres de transfert
- 10 centres de tri
- 1 centre multi filière
- 6 installations de stockage

Les quatre objectifs du Plan de Prévention

1) Produire le moins possible de déchets

Parce que « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

- Réduction de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées **de 10 % en 2026 soit - 44kg/an / habitant**
- Réduction des tonnages de Déchets d'Activités Economiques stockés et incinérés de **-30% en 2026**
- Réduction des tonnages de Déchets Non Dangereux stockés et incinérés de **-23% en 2026**

3) Traiter localement dans les installations existantes et en projet avec des techniques fiables, performantes et respectueuses de l'environnement

- Ajustement annuel des capacités d'incinération et de stockage en tenant compte des objectifs quantitatifs de prévention et de valorisation
- Prolongation de la durée d'exploitation de 4 Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) -Aix-en-Provence, La Fare les Oliviers, Les Pennes Mirabeau, Septèmes les Vallons- intégrant la préservation des capacités de stockage résultant du 1^{er} principe
- L'exploitation de nouvelles capacités de stockage de l'ISDND de La Ciotat sous réserve du respect de la limite fixée par le Plan
- L'exploitation d'une installation de tri mécano-biologique sur le territoire du SAN Ouest Provence

et de Gestion des Déchets Non Dangereux

2) Recycler et valoriser le plus possible, dans des conditions économiquement acceptables

- Amélioration des performances de collecte sélective du verre **de + 40% en 2026**
- Amélioration des performances de collecte sélective des emballages légers (plastique, cartonnette, briques, métaux) de **+ 40% en 2026**
- Amélioration des performances de collecte sélective du papier **de + 40% en 2026**
- Valorisation organique des biodéchets ménagers **15% en 2026**
- Amélioration du taux de valorisation matière et organiques des encombrants pour atteindre **80% en 2026**
- Amélioration du taux de valorisation matière des gravats pour atteindre **90% en 2026**
- Amélioration du taux de recyclage des Déchets Ménagers et Assimilés pour atteindre **50% en 2026**
- Tonnage de biodéchets triés par les gros producteurs : **36 000 tonnes en 2026**

4) Ajuster les capacités de stockage et d'incinération aux besoins du territoire

- Pour accompagner les objectifs du Plan, les capacités annuelles d'incinération et de stockage sur le périmètre du plan seront progressivement réduites pour atteindre **-30% en 2026**

Enquête publique

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION
DES DÉCHETS NON DANGEREUX DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

PROJECT

A horizontal collage of five images illustrating waste management: 1. A green recycling bin overflowing with clear plastic bottles. 2. A recycling symbol (three chasing arrows) on a blue surface next to a red bin. 3. A close-up of a crushed aluminum can. 4. A hand holding a blue recycling symbol over a white surface. 5. A yellow trash bin overflowing with various household items.

Comment vous exprimer ?



Le Plan de Prévention et de Lutte contre les Déchets Non Dangereux des Bouches-du-Rhône est mis à jour pour la première fois au 29 Septembre 2014. Cette enquête concerne l'ensemble du département ainsi que le territoire de la commune de Saint-Zacharie (Var).

Le Plan de Prévention et de Lestion des Déchets Non Dangereux est un document de planification qui a pour vocation d'orienter et de coordonner l'ensemble des actions menées tant par les pouvoirs publics que par les organismes privés pour la prévention et la gestion des déchets non dangereux jusqu'en 2026. Son élaboration et son suivi sont de la compétence du Conseil Général. Le Plan est le résultat d'un travail de diagnostic et de concertation avec tous les acteurs concernés.

Éditions sud ouest du 29 septembre au 29 octobre 2014

BOUCHES-DU-RHÔNE

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DES

PIAN DECHETS

Les lieux et performances de l'enquête